

L'invention de l'État par les marges : une étude basée sur la question de l'illégalisme

Responsable

Faiçal Ghorbali

(Université de Liège, OMER)

Mercredi 12 juillet 2023
14h30-16h30
Salle Athéna 048

Intervenants

Aziz Elgueni

(Faculté des sciences humaines et sociales, Tunis)

Faiçal Ghorbali

(Université de Liège, OMER)

Fouad Ghorbali

(Université de Gafsa, Tunisie)

Résumé de l'atelier

Ce projet de recherche a pour objectif de décrire de manière schématique les changements actuels qui traversent les rapports entre l'État et les marges et qui sont aux fondements de la dimension politique de la vie sociale en Tunisie. Et ce au travers de la question des illégalismes qui permet de reprendre les manières par lesquelles l'État gouverne et gère les pratiques dites illicites. Nous interrogeons ici les processus sociaux et les dynamiques qui favorisent l'extension massive de certaines pratiques illégales qui confèrent une certaine légitimité dans les marges. Par l'étude de deux pratiques économiques, associées à une forme d'illégalisme, celle de l'appropriation illégale des espaces publics et celle de la vente illicite de l'alcool frelaté, nous chercherons à décrypter la relation entre les dynamiques économiques et structurelles et la question du pouvoir, voire les instruments de contrôle que l'État mobilise pour s'arranger avec les illégalismes.

Nous adoptons une approche foucaldienne qui permet de dépasser une vision réductrice de l'État en tant qu'entité administrative rationalisée pour le saisir à partir d'un ensemble de pratiques et d'habitudes quotidiennes. Au delà d'une remise en question de la définition classique de Max Weber de l'État en tant que « communauté humaine, qui à l'intérieur d'un territoire déterminé (...) revendique pour elle-même et parvient à imposer le monopole de la violence légitime », notre objectif est de développer une analyse de l'État à travers la notion de l' « illégalisme ». Celle-ci « recouvre l'ensemble des pratiques qui, soit transgressent délibérément, soit contournent ou même détournent la loi » (Gros, 2010, pp. 5-14).

Si les conceptions de l'État au sein des marges sont liées à sa manière de s'arranger avec les illégalismes, celles-ci nous invitent à interroger la question du pouvoir (*haybat dawla*) dans les marges, non pas en rapport avec ses structures formelles (la bureaucratie), mais plutôt dans son exercice concret au quotidien. Pour mieux aborder les changements qui traversent l'appareil d'État, une attention particulière sera portée aux marges qui représentent la zone grise et les interstices où les normes étatiques sont « parfois appliquées, parfois contournées, parfois assouplies selon les cas concernés » (Aguilera, 2012, pp. 101-124). Aborder la question du pouvoir étatique à partir des marges nous incite à envisager différemment du sens commun ce que nous appelons « marges ». En effet, les marges sont considérées comme « un abri naturel pour des personnes considérées comme insuffisamment socialisées à la loi » (Das & Poole, 2004, pp. 8-9). Dans notre recherche, nous ne chercherons pas à étudier les « marges » comme étant des territoires désertés ou incontrôlés mais plutôt comme « un lieu d'interaction entre deux systèmes, deux organisations ; des phénomènes originaux s'y produisent, qui concernent à la fois des échanges ou des modifications entre l'un et l'autre système » (De Ruffray, 2000, pp. 97-106).

Pour cela, nous sommes loin d'opposer le formel et l'informel, le légal et l'illégal, l'officiel et l'officieux, le juste et l'injuste, etc. Nous chercherons plutôt à mettre en évidence la conjonction entre les deux systèmes évoqués et comment cela peut donner naissance à des pratiques « d'arrangements institutionnels ». Dans ce cadre, il est important de comprendre les manières par lesquelles les acteurs s'arrangent avec les institutions publiques et comment ces arrangements se tissent « sous la table » (*taht tawla*) et sous quels prétextes. Cette situation permet de décrire et de comprendre les formes d'autorité propre aux marges.

Programme

Aziz Elgueni

« Se sentir chez soi dans les marges ». Occuper, familiariser, approprier : une étude ethnographique chez les vendeurs à la sauvette dans la rue d'Espagne à Tunis

Nous cherchons à travers cette recherche à mettre en lumière un mode d'action sociale extrêmement répandu dans la société tunisienne, celui des pratiques d'illégalisme, d'arrangement, de contournement et de détournement des lois, dans un contexte post-révolutionnaire caractérisé par l'affaiblissement de l'État et la remise en question de l'ordre normatif. En pénétrant le monde des vendeurs à la sauvette à travers une recherche ethnographique, nous essayons de comprendre et d'étudier leurs pratiques quotidiennes et leurs relations avec les institutions de l'État et vice versa, en tenant compte de leurs positions en marge des cadres officiels de la vie sociale.

Afin de pénétrer le monde des marchands « irréguliers », de comprendre leurs codes sociaux et leurs vie morale, de créer des liens de confiance et d'interagir avec eux, d'enquêter sur les processus sociaux et les dynamiques qui favorisent la pérennisation, l'extension et la légitimation de cette pratique, une observation participante a été menée dans la rue d'Espagne depuis le mois de novembre 2022, sur l'étal « anarchique » de l'un des vendeurs à la sauvette. Nous cherchons ainsi à repérer les dynamiques par lesquelles cette pratique d'appropriation illégale de l'espace se déploie, les stratégies et les moyens de contournement et de détournement de l'ordre normatif et des arrangements avec les agents de l'État.

La pertinence de cette recherche réside dans le fait qu'elle nous apportera un éclairage sur la question des pratiques officieuses de la société tunisienne, sur celle des pratiques sociales qui ne cessent de prendre de l'ampleur dans la dernière décennie et qui suscitent la curiosité des chercheurs en Tunisie. Ainsi, nous cherchons à rendre compte des transformations sociales et des dynamiques relationnelles entre l'État et une société, celle qui étend ses racines en marge des cadres institutionnels et officiels, ce qui nous amène à penser le processus d'étatisation de la société tunisienne et celui de déterritorialisation des espaces publics.

Faiçal Ghorbali

L'économie du licite et de l'illicite, vers une recomposition des rapports entre l'État et les marges

Ce projet de recherches portera sur les métamorphoses qui traversent les rapports entre l'État et les marges dans la Tunisie post-révolutionnaire, et ce au travers d'une lecture socio-anthropologique de deux affaires dramatiques qui se sont déroulées en 2020 dans deux petites villes du centre de la Tunisie : celle de Sbeïtla, où un homme est mort après que la municipalité a détruit le kiosque à journaux dans lequel il dormait ; et celle de l'alcool frelaté à Hajeb El Ayoun, où 9 jeunes sont décédés. Notre projet aura comme objectif de penser l'articulation entre le licite et l'illicite, l'illégal et l'illégalisme dans des lieux marqués par l'extension massive des pratiques de la « débrouille ». Ce phénomène touche principalement les zones éloignées des centres de souveraineté étatiques dans lesquelles l'État est incapable d'assurer la mise en œuvre de son programme politique. Pour cela, il est important de mettre

l'accent sur le lien entre « illégalisme » et espace pour pouvoir comprendre les mécanismes et les logiques de fonctionnements de ces pratiques afin que nous puissions mettre en évidence les arrangements que les actants et l'État réalisent. Ce contexte incertain s'explique dans une large mesure par les épreuves et les incertitudes qui caractérisent la vie dans les « marges ». En abordant la question des épreuves, nous chercherons à définir la nature des marges dans la société tunisienne.

Dans ce contexte particulier, le véritable enjeu est de rendre compte de l'épreuve vécue par les franges démunies qui habitent des lieux où la vie sociale serait une succession d'épreuves de toutes sortes. Face à cette situation, nombreux sont les acteurs qui trouvent dans les ruses et les tactiques multiples des manières de se débrouiller, de braconner et de jongler par les contraintes qui s'imposent à eux. L'extension rapide et massive de cette manière de « faire avec » dépend principalement de la nature de l'État et de sa façon d'exercer le pouvoir. Sur cette base, nous allons essayer de montrer comment, sous la pression des pratiques marginales, l'État refaçonne son appareil de pouvoir reposant sur la violence légitime pour instaurer une politique basée sur l'illégalisme : comment le fonctionnement de l'État est marqué par des arrangements et des ajustements qui lui permettent non seulement de gouverner les illégalismes mais aussi de fonctionner. Au cours de notre projet, nous allons essayer de dépasser la connotation juridique de « l'illégalisme » pour penser cette notion en privilégiant une approche « grammaticale ».

Au cœur de notre recherche se trouve ainsi la question de l'indignation. Je décrirai ainsi le processus qui conduit les acteurs à contester le pouvoir officiel pour justifier leur recours à certaines pratiques quotidiennes considérées comme « illégales ». Cette question demeure centrale comme grille de lecture pour comprendre les changements et la dynamique des rapports entre l'État et la société. Pour ce faire, nous mobiliserons les outils théoriques de la sociologie pragmatique pour comprendre l'ampleur massive des pratiques illicites ainsi que la manière dont les acteurs sociaux jugent leur légitimité et leur raison d'être.

Fouad Ghorbali

Quand les quartiers populaires deviennent une source d'inspiration pour le discours populiste : la Tunisie comme exemple

Une décennie après la « révolution du jasmin », nombreux sont les Tunisiens qui se sont rendus compte qu'ils avaient été trahis par une classe politique cynique et que la démocratie s'était transformée en un simple outil élitiste dans les mains d'une « oligarchie corrompue » qui s'enrichit au détriment d'une jeunesse accablée par l'incertitude et d'un « peuple qui souffre ». L'écho de ce ressentiment est amplement visible chez les habitants des quartiers populaires des grandes villes qui n'hésitent pas à dénoncer, *via* des « émeutes urbaines », devenues récurrentes chaque janvier, la violence policière, les coupures d'eau et la dégradation des infrastructures. La relégation de ces « espaces oubliés » a amplifié le sentiment d'injustice et la « colère », dont la traduction politique coïncide avec la montée du populisme du président actuel Kaïs Saïed, assistant universitaire à la retraite, arrivé au pouvoir en 2019 en mobilisant un discours politique anti-élite, qu'elle soit de gauche ou de droite. Le discours de Saïed a trouvé ses racines et sa légitimité dans une tendance antisystème qui s'est propagée dans une frange de la jeunesse populaire en révolte contre les institutions policière et scolaire, perçues comme étant des instruments de stigmatisation et de renforcement des inégalités sociales et territoriales. Par ailleurs, le discours populiste de Saïed résulte de certains changements sociologiques qui affectent la société tunisienne depuis les années 1980. Ces changements concernent, en premier lieu, le redéploiement du rapport de la société à l'État dans la mesure où ce dernier s'est transformé en un simple gestionnaire au service des intérêts privés en renonçant à son rôle de protecteur des individus. En deuxième lieu, la société tunisienne est affectée par un processus de déclin des institutions fournisseurs de sens comme l'institution scolaire, religieuse, traditionnelle,

voire familiale, au profit d'un individualisme narcissique en quête de sens, dans d'autres cadres alternatifs, à savoir le consumérisme, le salafisme djihadiste et l'immigration irrégulière.

Notre réflexion portera sur le populisme de Saïed à partir d'une étude menée dans deux quartiers populaires de la ville de Sfax en se situant dans une approche compréhensive qui cherche à rendre compte des subjectivités des acteurs, ainsi que de l'ensemble des épreuves auxquelles ils sont confrontés.